

Erratum

Générale

colonial

Erratum n° 12-190-1912 a l'arrêté du 3 juin 1912 réglementant les fonctions d'huissier près les Tribunaux français de la Côte Française des Somalies fixant le tarif des actes de cet officier ministériel. (J. O. du 1^{er} juillet 1912) page 791.

n 1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 juin 1912

Numéro JO
n° 190 du 30/09/1912

Date du numéro
30 septembre 1912

TEXTE INTÉGRAL

Art. 23 \$ Au lieu de ; En matière civile ou commerciale, correctionnelle ou de simple police. Original..... 5 francs Copie.....3 fr En matière d'appel ou en matière criminelle: Original..... 10 francs Copie.....5 fr Lire : 1° Original.....4 francs copie.....2 fr 2° Original7 fr copie.....3fr